

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 février 2023

Était présent : Sabine DOMS, Laure BERNARD, Frédéric BON, Jean-Paul BOISSARD, Frédéric GUITON, Jean-Pierre JAUNET, Rémy PLISSONIER, Denis QUEILLE, Philippe BILLET, Cyril CAVILLON

Était absent excusé :

Était absent : Nathalie RICHON

Début de séance : 20 h 00.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente : 10 Pour

→ Délibérations :

- élection d'un délégué suppléant SICED : Mr Guitton Frédéric
- logements Vacants : Adopté à l'unanimité
- réparations bus : Adopté à l'unanimité
- quart Investissement : Adopté à l'unanimité

Suite étude photovoltaïques sur bâtiments communaux :

Nous avons plusieurs possibilités pour la pose de panneaux photovoltaïques : une partie sur le toit de la cantine, une partie sur le toit de la salle et une partie sur le local technique.

Des devis sont en attente.

→ Isolation par l'extérieur des murs de la cantine / Isolation grenier cantine :

Des devis sont en attente.

→ Projet PAC salle de motricité, isolation des combles :

Des devis sont en attente.

→ Abris bus – améliorations :

Une paroi en plexiglass sur 2/3 a été commandé.

→ Point sur les travaux sur l'assainissement de la cantine :

Un arbre a dû être coupé car il avait endommagé des canalisations de la cantine. Les canalisations ont dû être refaites.

→ Budget 2023 - Travail de préparation :

Le budget 2023 sera principalement axé sur les travaux d'isolation

→ Acquisition d'un bien immobilier cadastré section ZI numéro 34, lieu-dit Le Champs-Morey.

La SAFER accompagne la vente d'une propriété sur la commune au lieu-dit « Champs-Morey » et la « Chassagne » d'une contenance totale de 19 ha 99 a 58 ca.

La commune souhaite acquérir une partie de cette propriété : la ZI34 d'une surface cadastrale de 2ha 95a 36 ca pour un montant de 20 000 euros. Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais SAFER) sont à la charge de l'acquéreur (soit 4020 euros).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité accepte l'acquisition de terrain dans les conditions évoquées ci-dessus.

→ Formation François suite à stagiairisation (absences 10 jours) :

Un devis a été demandé aux taxis Tribolet pour le remplacement de François pour le bus. (Devis de 480 € pour 16 Heures)

Séance levée 22h

